REPUBLIQUE DE DJIBOUTI MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIBOUTI, le 30 AVR 2023 N° 174 IDAGR

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DE LA REGLEMENTATION

Renouvellement

DECLARATION D'UNE ASSOCIATION RECEPISSE

Conformément aux dispositions de l'Article 5 de la loi modifiée du 1^{er} Juillet 1901 relative au contrat d'Association, il est donné récépissé à Madame ZAHRA YOUSSOUF KAYAD déposant de la déclaration de dépôt reçu le 24 Avril 2023 au Ministère de l'Intérieur (Direction de l'Administration Générale et de la Réglementation)

L'Association dénommée: «Association Institut de Recherche Indépendant de la Corne d'Afrique(IRICA)»

Ayant son siège: Saline Quest, lot: 175, BP: 2393

Tél: 77.81.08.86

Et Pour Objet :

- Participer à toutes les recherches qu'elle juge pertinent en science de la vie de la terre et en science humaine et sociale.
- Organiser des séminaires et des congrès axés sur ces problématiques.

Il appartient aux responsables de l'Association de s'adresser à l'Imprimerie Nationale pour publication de cette déclaration au Journal Officiel de la République de Djibouti, dans les termes ci-dessus.

> Le Directeur de l'Administration Générale et de la Réglementation P/I

DESTINATAIRES :

- Direction Générale de la Police
- Préfet (concerné)
- SES
- Intéressé1

YONIS FARAH ABDILLAHI

